



L'intersyndicale du premier degré de Seine-Saint-Denis  
SNUipp/FSU, SE-UNSA, Sud-Education, CGT Educ'action

au Ministre de l'Education nationale

Monsieur le Ministre,

Des centaines d'enseignants de la Seine Saint Denis sont venus manifester jeudi 11 octobre devant votre ministère, faisant le choix de perdre leur journée de salaire pour obtenir enfin pour les écoles de leur département, les moyens de fonctionner « normalement » après cinq années de suppressions massives de postes et de casse du service public et laïque d'éducation.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU 93, SE-UNSA 93, SUD-Education, CGTéduc'action 93 qui ont appelé à cette action, s'interrogent sur le refus de votre ministère de les recevoir à cette occasion, en audience. Votre gouvernement, qui fait de l'école primaire sa priorité et affirme remettre le dialogue social au cœur de son action, choisit de ne pas recevoir les enseignants de Seine-Saint-Denis qui chaque jour prennent en charge les élèves des milieux les plus affectés par la crise.

Les annonces faites ce même jour au Conseil Supérieur de l'Education et l'avant-veille par le président de la république, précisaient les priorités du gouvernement pour l'école. Pour les territoires les plus en difficulté ce sont, entre autres : le développement de la scolarisation des moins de 3 ans, l'instauration du « plus de maitres que de classes », mais aussi la simultanéité de la formation académique et professionnelle, parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend.

En Seine Saint-Denis, le taux de scolarisation des moins 3 ans n'est plus que de 0,77% ; 13 postes de maîtres supplémentaires ont été supprimés à cette rentrée ; les 450 PE stagiaires ont été affectés directement en classe pour toute l'année et la rentrée s'est faite avec au moins 250 postes vacants.

Ainsi, la Seine Saint Denis est emblématique des territoires en difficulté, elle a subi les politiques éducatives précédentes qui ont aggravé les conditions d'enseignement et ont conduit à cette situation invraisemblable de ne plus pouvoir mettre un enseignant devant chaque classe et ne plus assurer les missions les plus fondamentales. La population de ce département ne peut plus être maltraitée de cette façon. Les enseignants du 1<sup>er</sup> degré, confrontés chaque jour à un métier de plus en plus difficile ne peuvent rester sans perspective d'amélioration nette de leurs conditions de travail.

L'intersyndicale réitère sa demande que des négociations au niveau ministériel s'ouvrent rapidement : ce n'est ni au niveau académique ni au niveau départemental que peuvent être traitées les demandes restées sans réponses lors de la négociation préalable à la grève du 11 octobre.

Nos revendications :

- l'ouverture d'un concours exceptionnel,
- des modalités spécifiques d'accès à la formation et à la titularisation des contractuels recrutés,
- la création massive de postes de fonctionnaires pour notre département avec un plan pluriannuel spécifique,
- la création très rapide d'un pré-recrutement en finançant les études et l'accès au CRPE pour des étudiants volontaires issus de toute la France, s'engageant à exercer dans l'académie, une fois titularisés, afin de stabiliser les équipes pédagogiques.

Au vu des annonces gouvernementales, la Seine-Saint-Denis doit voir le nombre d'enseignants progresser d'une manière beaucoup plus importante que ne le laisse supposer le nombre de places aux concours prochains.

Le président de la République a affirmé : «Faire réussir tous les enfants est un engagement de la Nation ». Si votre gouvernement respecte cet engagement, c'est d'un plan pluri annuel de créations d'emplois pour la Seine-Saint-Denis à la hauteur de ces ambitions, dont il devra être question lors de ces négociations.

Nous nous tenons à votre disposition pour cette audience.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en notre attachement au service public d'éducation.

Bobigny, le 16 octobre 2012